

Compte rendu du Conseil Scientifique du 30 juin 2020

Le CS s'est déroulé entre 9h30 et 13h via l'application Zoom

Liste des présents :

C. Barraud (->12h), J. Bartlett (->12h), M. Cacciari (->11h), F. Casse, E. Chassande-Mottin (->12h), S. Chaty, N. Décamp, C. Deroulers (à partir de 10h15), Y. Gallais (à partir de 10h), F. Graner, M. Grana, A. Lemièrre, S. Lerouge, V. Thévenet (->12h), S. Rodriguez, V. van Elewyck (à partir de 11h30)

Liste des procurations :

G. Rousset ---> J. Bartlett
C. Goupil ---> F. Graner
F. Lechenault ---> F. Graner
A. Lindner ---> S. Lerouge
C. Ricolleau ---> C. Barraud
P. Indranil ----> Y. Gallais
V. van Elewyck ---> F. Casse

Secrétaire de séance :

S. Chaty

Point 1 :

CR précédent :

Le compte rendu précédent, du 11 mai 2020, est approuvé à l'unanimité.

Point 2 :

Discussion sur les postes :

Préambule :

- Au vu du retard pris sur le résultat des postes CNRS, F Graner mentionne que les candidats MCF devraient pouvoir attendre le résultat des postes CNRS avant d'émettre leur choix.
- Concernant la parité, sur vingt ans il y a 20% des postes de professeur (recrutement et promotion) qui sont des femmes.
- Au CNRS, certaines sections ne permettent pas aux candidats(es) de candidater dans le labo où il/elle a fait sa thèse. La discussion s'engage sur l'opportunité de prendre une telle décision à l'université, ou de laisser ce choix à chaque CoS. Cette discussion est reportée à un CS ultérieur.
- Postes : retours de M. Huertas et V. Berger (09/2020) avec demande de CRCT pour son année de rentrée universitaire. L'UFR de Physique compte demander la prolongation de prêt du support de poste de V. Berger, pour pouvoir continuer à utiliser son support de poste pendant 2 ans, dans le but de poursuivre l'équilibre des trois axes.
- Point S. Fornasier : demande de J. Le Bourlot d'ouverture de poste 46.4 pour une membre IUF Senior qui est MCF. La discussion ne montre pas de position claire en faveur d'un tel poste, qui s'avère très exceptionnel (seulement 7 postes 46.4 en France sur 1850 au total, en 2018), alors même que tout EC a la possibilité de postuler aux postes de PR ouverts à l'UFR de Physique dans sa thématique.

La discussion s'engage sur les postes proposés pour 2021.

F. Graner rappelle : 1. le CUFR portant sur les postes se tiendra le 7/07, et la commission des postes se tiendra le 9/07 (en sont membres Y Gallais et M Cacciari) ; et 2. il y aura en 2021 un seul support de poste MCF.

Rappel :

Au CUFR de juillet 2019 étaient considérés les demandes de postes de 3 laboratoires : AIM, LESIA et LPNHE, puis le CUFR a rajouté la demande de poste de IJCLab.

Ainsi, 4 postes sont ici considérés :

- AIM (simulations numériques massives),
- IJCLab (Modélisation en biologie du cancer),
- LESIA (planétologie des petits corps du système solaire et surfaces planétaires), et
- LPNHE (Physique expérimentale des particules au LHC du CERN).

Il est envisagé de fusionner les postes deux infinis, sans donner suite.

La discussion s'engage sur l'historique des recrutements : IJCLab est le labo qui a obtenu le recrutement le plus récent (datant de 2017), mais il s'agit d'une promotion interne, le dernier recrutement MCF datant de 2012. Le dernier recrutement MCF pour AIM date de 2016 (et le précédent de 2012), mais ce labo a vu 3 départs d'EC vers l'IPGP. Le dernier recrutement MCF a eu lieu en 2012 pour le LESIA, et en 2014 pour le LPNHE.

F Graner mentionne que le CS de l'Observatoire soutient la demande du LESIA par une lettre officielle.

Suit une remarque sur la similarité de l'historique des demandes de poste de AIM et IJCLab : ces deux postes sont demandés sans discontinuer depuis 2016, et leurs demandes classées juste sous la barre depuis 2016. En revanche, les demandes de poste du LESIA et LPNHE sont récentes. Le CS souligne la cohérence de la politique scientifique des deux demandes de poste émanant de AIM et IJCLab au fil des ans. F. Casse souligne la synergie et la transversalité entre labos du poste AIM, et F Graner rappelle que la demande de poste de IJCLab a été modifiée depuis sa première mouture, à la demande du CS.

Pour conclure, le CS réaffirme son soutien aux 4 postes, d'une grande qualité.

Au vu des arguments précédents, le CS propose à l'unanimité ce classement :

- un premier groupe ex-aequo: AIM et IJCLab,
- un deuxième groupe ex-aequo: LESIA et LPNHE.

La discussion sur les postes étant close, M. Cacciari quitte la visio-salle.

Point 3 :**Situation des enseignants-chercheurs isolés :**

T Patzak, président de la commission recherche, propose de séparer les questions « faut-il que les EC isolés reviennent sur le campus ? », et « garde-t-on 40% des EC hors site ? », par une discussion à avoir au cas par cas avec les personnes concernées. Cet état des lieux doit être effectué, dans la lignée de l'enquête exhaustive effectuée il y a quelques années par Melissa Ridet, sur une échelle de temps de 3 ou 4 ans, avant le prochain quinquennal. La discussion sur ce point est reportée à un CS ultérieur.

Point 4 :**HDR Raineri (C2N):**

après revue du dossier par Y. Gallais, le CS donne à l'unanimité un avis favorable.

Point 5 :**Comité plateforme :**

Appel à projet en octobre, avec un choix à faire d'un représentant pour la physique (pas forcément membre d'une plate-forme particulière de l'IN2P3).

Pour rappel, les plateformes 2019 sont : AFM (Y. Gallais), Vésicule (F. Gazeau), Observatoire Virtuel, (A. Neronov), salle blanche (P. Lafarge), Nenufar (S. Corbel), salle blanche Paris Nord, Analyse haute résolution (IPGP), Analyse thermique spectroscopie intégrée (A. Ponton).

F. Graner lancera un appel à candidature auprès de l'UFR avant le prochain CS.

Point 6 :**LPPR :**

Le conseil scientifique de l'UFR de physique, réuni le 30 juin 2020, approuve et soutient à l'unanimité la motion du 12 juin 2020 du conseil facultaire de la faculté des sciences de l'université de Paris sur le projet de loi de programmation pluriannuelle pour la recherche (LPPR).

Il n'acceptera pas, ni maintenant ni à l'avenir, que soient signés des «CDI de mission scientifique» ou des contrats de type «tenure tracks» au sein de l'UFR de physique de l'université de Paris.

Il demande qu'un nouveau projet de loi voie le jour, élaboré de façon collégiale par les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, et appelle la présidence de l'université de Paris, et plus largement l'ensemble des membres de la Conférence des présidents d'universités, à soutenir sa démarche et à s'engager pour une réécriture du projet de loi conforme aux enjeux de l'enseignement et de la recherche et aux attentes de ses acteurs.

Point 7 : (point d'information)**Appels d'offre :**

- SESAME : M. Barsuglia
- Chaire Blaise Pascal : les 2 dossiers de Physique sont proposés au niveau de l'UP.
- Professeurs invités : toutes les demandes de Physique Papi sont passées (8/8).
- Enseignement à distance : le CS note qu'une AG a eu lieu au niveau de l'UFR de Physique, il n'y a donc plus besoin de s'emparer de cette question.

Point 8 :**BQR :**

La question se pose du coût de l'appel d'offre. Question : si l'appel d'offre émergence est maintenu, faut-il maintenir l'appel d'offre BQR ? Ou faut-il se limiter à l'échelle de l'UFR pour les BQR ? La discussion s'engage en proposant que cela dépende du timing et du montant, avant de la reporter à un CS ultérieur.

A ce moment, C. Barraud, J. Bartlett, E. Chassande-Mottin et J. Lesrel quittent la visio-salle, à la demande de F. Graner.

Le CS propose, à l'unanimité, le classement suivant des demandes BQR:

1er groupe :

- 1. Francois Mallet
11k€ (complété avec demande #1bis)
- 2. Alain Ponton
8.9k€
- 3. Hubert Halloin
14.7k€

2ème groupe

- 4. Nathalie Luciani
3k€
- 5. Antoine Strugarek
15k€
- 6. Myriam Reffay
15k€
- 7. Matteo Barsuglia
11.6k€
- 1bis. Francois Mallet
4k€

3ème groupe (déjà financés par BQR dans les années précédentes):

- 8. Jie Hu
15k€
- 9. James Bartlett
6.9k€
- 10. Raphaël Galicher
10.6k€